



SYNDICAT MIXTE DU POLE HIPPIQUE DE SAINT-LO

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL DU 06 SEPTEMBRE 2021

n° 15-2021

Election du président

Le Comité syndical du Syndicat Mixte Pôle Hippique de Saint-Lô (SMPH) s'est réuni lundi 6 septembre 2021 à 15 heures 30 à SAINT-LO, au Pôle Hippique, salle chemin de la Madeleine, sur convocation du 27 août 2021.

La séance est présidée par M. Jean-Claude BRAUD, doyen de séance.

Le secrétaire de séance est M. Sylvain LETOUZE, benjamin.

Selon l'article 10 des statuts, le comité syndical ne peut délibérer valablement que si au moins un délégué de chacune des collectivités est présent.

PARTICIPANTS (avec voix délibérative) :

Membres titulaires :

Mme Malika CHERRIERE	Conseillère régionale – Région Normandie
M. Sylvain LETOUZE	Conseiller régional – Région Normandie
Mme Florence MAZIER	Conseillère régionale – Région Normandie
M. Hervé AGNES	Conseiller départemental canton de QUETTREVILLE-SUR-SIENNE
M. Jean-Claude BRAUD	Conseiller départemental canton de PONT-HEBERT
M. Jean MORIN	Conseiller départemental canton de CREANCES
M. Mickaël GRANDIN	Conseiller communautaire – SAINT-LO AGGLO
M. Loïc RENIMEL	Conseiller communautaire – SAINT-LO AGGLO
Mme Emmanuelle LEJEUNE	Maire de la Ville de SAINT-LO pouvoir de Mme Stéphanie CANTREL

EXCUSEE :

Mme Stéphanie CANTREL	Conseillère municipale – Ville de SAINT-LO
-----------------------	--

Election du Président

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu les éléments communiqués au rapport du président ;

Vu les statuts du Syndicat Mixte Pôle Hippique de Saint-Lô,

Vu le Comité Syndical légalement convoqué,

Considérant l'appel des 9 membres titulaires présents dans la salle, avec la prononciation d'1 pouvoir, et la constatation du quorum,

Considérant la candidature de Monsieur Jean MORIN, conseiller départemental ;

Considérant le déroulement du vote à bulletin secret ;

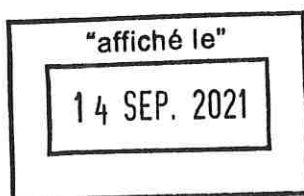
Le résultat du scrutin est le suivant :

1^{er} tour de scrutin

Nombre de votants :	9
Nombre de bulletins blancs :	1
Nombre de bulletins nuls :	0
Nombre de suffrages exprimés :	9

Monsieur Jean MORIN : 9 voix.

Monsieur Jean MORIN est proclamé élu Président du Syndicat Mixte Pôle Hippique de Saint-Lô.



POUR EXTRAIT CONFORME,

**Le Président du Syndicat Mixte
du Pôle Hippique de Saint-Lô,**

Jean MORIN